## Communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers

2016/2030(INI) - 23/11/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 304 voix pour, 179 contre et 208 abstentions, une résolution sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers.

La résolution a souligné que l'Union européenne, ses États membres et ses citoyens subissaient une pression grandissante et systématique pour faire face aux campagnes dinformation, de désinformation et dinformations trompeuses et à la propagande de pays et dacteurs non étatiques, tels que des organisations terroristes ou criminelles transnationales dans son voisinage.

La propagande hostile contre l'Union européenne prend diverses formes et utilise divers outils dans le but de déformer la vérité, de diviser les États membres, dentraîner un découplage stratégique entre l'Union européenne et ses partenaires d'Amérique du Nord, de paralyser le processus décisionnel, de discréditer les institutions de l'Union et de saper le discours politique européen fondé sur des valeurs démocratiques.

Communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers : les députés ont demandé aux institutions de l'Union de reconnaître que la communication stratégique et la guerre dinformation ne sont pas seulement un problème externe, mais aussi interne, à l'Union et se sont inquiétés des nombreux relais dont dispose la propagande hostile à l'Union en son sein.

Rappelant que la désinformation et la propagande font partie dune guerre hybride, le Parlement a souligné la nécessité de favoriser la sensibilisation et dadopter une position plus affirmée grâce à des actions de communication institutionnelle et politique, à des recherches de groupes de réflexion et universitaires, à des campagnes sur les médias sociaux, à des initiatives de la société civile, à léducation et aux médias.

Les députés ont plaidé pour une meilleure coordination et de meilleurs échanges dinformations entre lUnion européenne, les États membres, IOTAN, IONU, les ONG et les organisations civiles souhaitant mettre en place des stratégies de lutte contre la désinformation.

Guerre de désinformation et de propagande russe : avec lannexion russe de la Crimée et la guerre hybride menée par la Russie dans le Donbass, le Kremlin a intensifié sa confrontation avec lUnion et a intensifié sa propagande.

Le Parlement a déclaré que le gouvernement russe utilisait panel étendu doutils, tels que des groupes de réflexion et des fondations spéciales (Russkyi Mir), des autorités spéciales (Rossotroudnichestvo), des chaînes de télévision multilingues (Russia Today), des soi-disant agences dinformation et services multimédias (Sputnik), des réseaux sociaux et des trolls internet, afin de sattaquer aux valeurs démocratiques et de diviser lEurope.

Les députés ont soutenu que la communication stratégique de la Russie faisait partie dune campagne de subversion plus générale visant à affaiblir la coopération de l'Union et lintégrité territoriale de l'Union et de ses États membres en décrivant certains pays européens comme appartenant à la «sphère dinfluence traditionnelle de la Russie».

Le Parlement a également critiqué les efforts de la Russie visant à perturber le processus dintégration de l'Union et le soutien russe apporté aux forces antieuropéennes dans l'Union en ce qui concerne les partis dextrême droite, les forces populistes et les mouvements qui nient les valeurs fondamentales des démocraties libérales.

Les gouvernements des États membres ont été invités à faire preuve de vigilance envers les opérations dinformation russes menées sur le sol européen et à accroître le partage des capacités et les efforts de contre-information destinés à contrer ces opérations.

Contrer la guerre dinformation et les méthodes de radicalisation de IEIIL/Daech : IEIIL/Daech, Al-Qaïda et de nombreux autres groupes terroristes islamistes violents utilisent des stratégies de communication et de propagande directe dans le cadre de la justification de leurs actions contre lUnion européenne, ainsi que pour le recrutement de jeunes européens.

Le Parlement a demandé à l'Union européenne et à ses États membres délaborer un contre-discours de l'EllL/Daech, en faisant participer le système éducatif et en renforçant la position et la visibilité des érudits musulmans modérés qui jouissent de suffisamment de crédibilité pour délégitimer la propagande de l'EllL/Daech et le dévoiement théologique que constitue la promotion de lislam radical.

La résolution a insisté sur limportance :

- dinclure la stratégie de contre-propagande contre IEIIL/Daech dans une stratégie régionale plus vaste et globale associant des instruments diplomatiques, socioéconomiques ainsi que des outils de développement et de prévention des conflits;
- de se concentrer davantage sur lamélioration des outils et méthodes de lUnion, principalement dans le domaine informatique ;
- de mettre en place des structures multidimensionnelles (recherche académique, administrations pénitentiaires, police, justice, services sociaux, éducation) pour lutter contre la radicalisation ;
- de sefforcer de couper laccès de IEIIL/Daech aux financements et aux fonds ;
- de coopérer avec les fournisseurs de services de médias sociaux pour contrer la diffusion de la propagande de IEIIL/Daech.

Stratégie de l'Union européenne pour lutter contre la propagande : saluant la <u>communication conjointe sur le cadre commun en matière de lutte contre les menaces hybrides</u>, le Parlement a demandé lapprobation et la mise en uvre de ses recommandations et demandé à la VP/HR dassurer une communication fréquente au niveau politique avec les États membres afin de mieux coordonner les actions de l'Union. Il a demandé que la communication stratégique soit davantage renforcée.

La résolution a souligné limportance :

• de renforcer le pluralisme et lobjectivité médiatique ainsi que limpartialité et lindépendance des médias dans lUnion et son voisinage,

par exemple en soutenant les journalistes et le développement de programmes de renforcement des capacités destinés aux acteurs du monde des médias ;

- de la coopération entre les services de renseignement des États membres en vue dévaluer linfluence exercée par des pays tiers qui tentent de nuire aux fondements et aux valeurs démocratiques de lUnion;
- du renforcement de la task force de l'Union sur la communication stratégique : la task force devrait mettre à disposition du grand public, sous lidentifiant Twitter "@EUvsDisInfo", un espace en ligne qui regrouperait différents outils destinés à déceler la désinformation, expliquerait leur fonctionnement, et relaierait les nombreuses initiatives de la société civile en la matière ;
- dassurer une communication cohérente et efficace sur les politiques de lUnion, tant en interne quen externe, et dadapter les communications aux régions spécifiques, en veillant notamment à ce que les informations soient accessibles dans les langues locales
- de la sensibilisation, de léducation et de la formation à linformation et aux médias en ligne dans lUnion et dans les pays du voisinage.

Le Parlement a demandé à la Commission de présenter certaines initiatives législatives afin de contrer de manière plus efficace la désinformation et la propagande et dutiliser lexamen à mi-parcours de linstrument européen de voisinage pour favoriser le renforcement de la résilience des médias et pour lélever au rang de priorité stratégique.

Enfin, les députés ont estimé quune stratégie efficace pour contrer la propagande antieuropéenne pourrait être ladoption de mesures visant à fournir à un public cible des informations appropriées et intéressantes sur les activités de l'Union, les valeurs européennes et dautres questions dintérêt public, tout en soulignant que les technologies modernes et les réseaux sociaux pourraient être utilisés à ces fins.